



**Catégorie ciblée d'actions canadiennes
AlphaDelta**

États financiers
(non vérifiés)
30 juin 2019

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

États de la situation financière

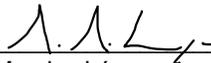
Aux 30 juin 2019 et 31 décembre 2018

(non vérifiés)

| | 30 juin 2019 | 31 décembre 2018 |
|--|---------------------|---------------------|
| ACTIF | | |
| Actifs à court terme | | |
| Trésorerie | \$ 17,226 | \$ 11,476 |
| Montants à recevoir pour la vente de titres | – | 4,250 |
| Dividendes à recevoir | 5,073 | 4,023 |
| Souscriptions à recevoir | – | 46,481 |
| Placements, à la juste valeur (note 8) | 1,534,562 | 1,377,130 |
| Montant à recevoir des parties liées (note 7) | 46,238 | 18,413 |
| Plus-value latente des contrats à terme, à la juste valeur (note 8) | 103 | – |
| | <u>1,603,202</u> | <u>1,461,773</u> |
| PASSIF | | |
| Passifs à court terme | | |
| Comptes créditeurs et charges à payer | 12,485 | 20,531 |
| Distributions à payer | 2,908 | 2,664 |
| Frais de gestion à payer (notes 7) | 313 | 416 |
| | <u>15,706</u> | <u>23,611</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables | <u>\$ 1,587,496</u> | <u>\$ 1,438,162</u> |
| Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série | | |
| Série A | \$ 4,013 | \$ 3,516 |
| Série F | 97,860 | 90,358 |
| Série G | 666,759 | 620,184 |
| Série H | 14,988 | 22,003 |
| Série I | 803,876 | 702,101 |
| | <u>\$ 1,587,496</u> | <u>\$ 1,438,162</u> |
| Nombre d'actions rachetables en circulation (note 6) | | |
| Série A | 276 | 270 |
| Série F | 6,667 | 6,902 |
| Série G | 45,311 | 47,397 |
| Série H | 1,028 | 1,687 |
| Série I | 54,457 | 53,598 |
| Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série | | |
| Série A | \$ 14.54 | \$ 13.02 |
| Série F | 14.68 | 13.09 |
| Série G | 14.72 | 13.08 |
| Série H | 14.58 | 13.04 |
| Série I | 14.76 | 13.10 |

Engagements (note 12)

Approuvé au nom du Conseil d'administration de Fonds Qwest Corp.


Maurice Lévesqué
Administrateur


Victor Therrien
Administrateur

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

État du résultat global

Semestre terminé le 30 juin 2019

(non vérifié)

| | 2019* |
|---|-------------------|
| Revenu | |
| Revenu de dividende | \$ 36,254 |
| Perte de change sur la trésorerie | (126) |
| Produit d'un recours collectif | 10 |
| Revenu d'intérêts | 107 |
| Gain net réalisé à la vente de placements | 9,980 |
| Gain net réalisé sur les contrats à terme | 5,596 |
| Variation de la plus-value latente des placements | 171,559 |
| Variation de la plus-value latente des contrats à terme | 103 |
| | <u>223,483</u> |
| Charges | |
| Tenue des registres des porteurs d'actions et frais de comptabilité du Fonds | 16,668 |
| Droits de garde | 7,961 |
| Droits de dépôt | 5,245 |
| Frais de gestion (notes 7) | 2,380 |
| Honoraires d'audit | 2,374 |
| Rapports destinés aux porteurs de titre | 2,241 |
| Retenues d'impôt étranger | 1,103 |
| Frais du comité d'examen indépendant | 917 |
| Frais de traduction | 701 |
| Coûts de transactions (note 5) | 651 |
| Vérification fiscale | 390 |
| Frais juridiques | 262 |
| Intérêts | 124 |
| Remboursement des charges (note 7) | (32,825) |
| | <u>8,192</u> |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables | <u>\$ 215,291</u> |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série | |
| Série A | \$ 497 |
| Série F | 12,940 |
| Série G | 91,961 |
| Série H | 2,985 |
| Série I | 106,908 |
| | <u>\$ 215,291</u> |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (note 11) | |
| Série A | \$ 1.83 |
| Série F | 1.95 |
| Série G | 2.00 |
| Série H | 2.46 |
| Série I | 1.98 |

* Le Fonds est entré en activité le 30 août 2018. L'information comparative pour la période terminée le 30 juin 2018 n'est donc pas présentée.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables

Semestre terminé le 30 juin 2019

(non vérifié)

| | Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de la période | Produits des actions rachetables émises | Rachat d'actions rachetables | Distributions aux investisseurs provenant du revenu net des placements | Actions émises au réinvestissement des distributions | Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables | Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de la période |
|----------------------|---|--|---------------------------------|--|---|--|--|
| 30 juin 2019* | | | | | | | |
| Série A | \$ 3,516 \$ | – \$ | – \$ | (88) \$ | 88 \$ | 497 \$ | 4,013 |
| Série F | 90,358 | 37,500 | (42,938) | (2,118) | 2,118 | 12,940 | 97,860 |
| Série G | 620,184 | 3,000 | (48,386) | (14,851) | 14,851 | 91,961 | 666,759 |
| Série H | 22,003 | – | (10,000) | (346) | 346 | 2,985 | 14,988 |
| Série I | 702,101 | 11,024 | – | (17,752) | 1,595 | 106,908 | 803,876 |
| | \$ 1,438,162 \$ | \$ 51,524 \$ | (101,324) \$ | (35,155) \$ | 18,998 \$ | 215,291 \$ | 1,587,496 |

* Le Fonds est entré en activité le 30 août 2018. L'information comparative pour la période terminée au 30 juin 2018 n'est pas présentée.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

État des flux de trésorerie

Semestre terminé le 30 juin 2019

(non vérifié)

| | 2019* |
|--|-------------------------|
| Trésorerie provenant des (utilisée dans les) : | |
| Activités d'exploitation | |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables | \$ 215,291 |
| Ajustements pour les éléments non monétaires | |
| Perte de change sur la trésorerie | 126 |
| Gain net réalisé à la vente de placements | (11,052) |
| Variation de la plus-value latente des placements | (171,559) |
| Revenu de dividende | (36,254) |
| Revenu d'intérêts | (107) |
| Charge d'intérêt | 124 |
| Variation des soldes non monétaires | |
| Montants à recevoir pour la vente de titres | 4,250 |
| Montant à recevoir des parties liées | (27,825) |
| Plus-value latente des contrats à terme | (103) |
| Comptes créditeurs et charges à payer | (8,046) |
| Frais de gestion à payer | (103) |
| Dividendes reçus | 35,204 |
| Intérêts reçus | 107 |
| Intérêts payés | (124) |
| Produit de la vente de titres de placement | 422,175 |
| Achat de titres de placement | (396,996) |
| Trésorerie fournie par les activités d'exploitation | <u>25,108</u> |
| Activités de financement | |
| Produits des actions rachetables émises | 98,005 |
| Rachat d'actions rachetables | (101,324) |
| Distributions versées en trésorerie | (34,911) |
| Actions émises au réinvestissement des distributions | 18,998 |
| Sorties de trésorerie liées aux activités de financement | <u>(19,232)</u> |
| Augmentation de la trésorerie durant la période | 5,876 |
| Perte de change sur la trésorerie | (126) |
| Trésorerie à l'ouverture de la période | <u>11,476</u> |
| Trésorerie à la clôture de la période | \$ <u>17,226</u> |

* Le Fonds est entré en activité le 30 août 2018. L'information comparative pour la période terminée le 30 juin 2018 n'est donc pas présentée.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Inventaire du portefeuille

Au 30 juin 2019

(non vérifié)

| Description | Nombre d'actions | Coût moyen \$ | Juste valeur \$ | Actif net % |
|--|---------------------|------------------|--------------------|----------------|
| Placements détenus (96.66%) | | | | |
| Actions (96.66%) | | | | |
| Communications (0.91%) | | | | |
| Comcast Corp. | 260 | 12,388 | 14,390 | 0.91 |
| Total Communications | | 12,388 | 14,390 | 0.91 |
| Biens de consommation, cyclique (13.19%) | | | | |
| Canadian Tire Corp Ltd. | 370 | 55,709 | 52,792 | 3.33 |
| Carnival Corp. | 220 | 17,293 | 13,405 | 0.84 |
| Exchange Income Corp. | 580 | 17,423 | 22,156 | 1.40 |
| Magna International Inc. | 440 | 28,352 | 28,670 | 1.81 |
| NFI Group Inc. | 2,500 | 88,286 | 92,250 | 5.81 |
| Total Biens de consommation, cyclique | | 207,063 | 209,273 | 13.19 |
| Biens de consommation, non cyclique (8.37%) | | | | |
| Abb Vie Inc. | 370 | 41,907 | 35,220 | 2.22 |
| CVS Health Corp. | 550 | 46,365 | 39,230 | 2.47 |
| Maple Leaf Foods Inc. | 260 | 7,913 | 7,457 | 0.47 |
| Premium Brands Holdings Corp. | 570 | 46,185 | 51,021 | 3.21 |
| Total Biens de consommation, non cyclique | | 142,370 | 132,928 | 8.37 |
| Énergie (19.65%) | | | | |
| Canadian Natural Resources Ltd. | 1,270 | 49,954 | 44,844 | 2.82 |
| Enbridge Inc. | 1,000 | 43,696 | 47,300 | 2.98 |
| Enerflex Ltd. | 1,440 | 23,683 | 24,552 | 1.55 |
| Keyera Corp. | 700 | 22,185 | 23,590 | 1.49 |
| Pembina Pipeline Corp. | 980 | 43,393 | 47,775 | 3.01 |
| Suncor Energy Inc. | 1,600 | 70,908 | 65,360 | 4.12 |
| TC Energy Corp. | 900 | 48,697 | 58,428 | 3.68 |
| Total Énergie | | 302,516 | 311,849 | 19.65 |
| Services financiers (39.41%) | | | | |
| Brookfield Property Partners LP | 4,500 | 107,584 | 111,330 | 7.01 |
| Citigroup Inc. | 270 | 23,734 | 24,752 | 1.56 |
| Fiera Capital Corp. | 8,650 | 103,259 | 97,572 | 6.15 |
| iA Financial Corp Inc. | 930 | 41,562 | 49,606 | 3.12 |
| Invesco Ltd. | 700 | 19,114 | 18,747 | 1.18 |
| Corporation Financière Manuvie . | 4,700 | 103,167 | 111,860 | 7.05 |
| Morgan Stanley | 410 | 24,678 | 23,512 | 1.48 |
| Prudential Financial Inc. | 190 | 23,497 | 25,120 | 1.58 |
| Banque Scotia | 1,560 | 112,620 | 109,730 | 6.91 |
| Banque Toronto-Dominion | 700 | 49,748 | 53,564 | 3.37 |
| Total Services financiers | | 608,963 | 625,793 | 39.41 |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2019

(non vérifié)

| Description | Nombre d'actions | Coût moyen \$ | Juste valeur \$ | Actif net % |
|---|------------------|---------------|------------------|---------------|
| Placements détenus (suite) | | | | |
| Actions (suite) | | | | |
| Industries (8.57%) | | | | |
| Aecon Group Inc. | 3,700 | 65,497 | 70,929 | 4.47 |
| Magellan Aerospace Corp. | 800 | 13,601 | 13,040 | 0.82 |
| Martinrea International Inc. | 4,800 | 53,228 | 52,128 | 3.28 |
| Total Industries | | 132,326 | 136,097 | 8.57 |
| Technologies (3.05%) | | | | |
| Broadcom Inc. | 70 | 21,077 | 26,377 | 1.66 |
| Lam Research Corp. | 90 | 19,293 | 22,129 | 1.39 |
| Total Technologies | | 40,370 | 48,506 | 3.05 |
| Services publics (3.51%) | | | | |
| Boralex Inc. | 900 | 15,945 | 17,721 | 1.12 |
| Brookfield Infrastructure Partners LP | 430 | 22,247 | 24,136 | 1.52 |
| Capital Power Corp. | 460 | 12,810 | 13,869 | 0.87 |
| Total Services publics | | 51,002 | 55,726 | 3.51 |
| Total des actions | | 1,496,998 | 1,534,562 | 96.66 |
| Total placements détenus | | 1,496,998 | 1,534,562 | 96.66 |
| Gains latents, contrats de change à terme (0.01%) | | | 103 | 0.01 |
| Trésorerie (1.09%) | | | 17,226 | 1.09 |
| Autres actifs, net (2.24%) | | | 35,605 | 2.24 |
| Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (100 %) | | | 1,587,496 | 100.00 |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

1. Renseignements généraux

Fonds Qwest Corp. (la « société ») est une société d'investissement à capital variable constituée en vertu des lois du Canada le 8 mars 2006. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : Four Bentall Centre, Suite 732, 1055 Dunsmuir Street, Vancouver (Colombie-Britannique). Le capital autorisé de la société se compose d'un nombre illimité d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions spéciales. Cinq catégories d'actions spéciales ont été émises à ce jour, à savoir la Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta (le « Fonds »), la Catégorie ciblée d'actions canadiennes AlphaDelta (la « Catégorie CACAD »), la Catégorie de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta (la « Catégorie CRDAD »), la Catégorie de croissance tactique AlphaDelta (la « Catégorie CTAD ») et la Catégorie de ressources canadiennes Qwest Energy (la « Catégorie RCQE »). La Société peut toutefois offrir d'autres catégories d'actions spéciales à l'avenir. Les présents états financiers présentent les informations financières du Fonds en tant qu'entité comptable distincte. Si une catégorie de la société ne peut s'acquitter de ses obligations, l'actif attribuable aux autres catégories, y compris le Fonds, pourrait devoir être utilisé pour les honorer. Selon le gestionnaire, une telle situation de responsabilité réciproque est peu probable (se reporter à la note 12 pour obtenir de l'information sur les engagements du Fonds). Le Fonds offre actuellement des actions de série A, de série F, de série G, de série H et de série I. La partie qui détient le contrôle ultime de la société est Qwest Investment Management Corp. (« QIM »), qui détient 51 % des actions de catégorie A avec droit de vote et la totalité des actions de catégorie B avec droit de vote de la société. Le Fonds est entré en activité le 30 août 2018.

Qwest Investment Fund Management Ltd. (le « gestionnaire »), dont la société mère ultime est QIM, a été nommé gestionnaire du Fonds par la société. Le gestionnaire a la responsabilité d'offrir des services de gestion de portefeuille au Fonds et il est autorisé à déléguer les services de conseils en placement à des sous-conseillers. Le gestionnaire a conclu une entente avec AlphaDelta Management Corp. (« ADM »), aux termes de laquelle ADM l'aidera à trouver, trier et sélectionner des sous-conseillers. ADM et le gestionnaire ont des administrateurs communs. Le sous-conseiller pour ce Fonds est SciVest Capital Management Inc.

L'objectif de placement fondamental du Fonds est de procurer un revenu et une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres donnant droit à des dividendes de sociétés canadiennes et mondiales.

Le conseil d'administration de la société a autorisé la publication des présents états financiers le 8 août 2019.

2. Base d'établissement :

(a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), tel qu'applicable pour la préparation des états financiers intermédiaires, y compris la Norme internationale d'information financière (« IFRS ») 34, Information financière intermédiaire.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

2. Base d'établissement (suite) :

(b) Base d'évaluation :

Les présents états financiers intérimaires ont été préparés établis en fonction du coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les instruments dérivés, lesquels sont évalués à la juste valeur.

(c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation :

Les présents états financiers intérimaires sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

(d) Utilisation d'estimations et recours au jugement :

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

3. Principales méthodes comptables :

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

(a) Instruments financiers :

(i) Comptabilisation et évaluation :

Les instruments financiers doivent être classés dans l'une des catégories suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. L'évaluation au cours de périodes ultérieures est tributaire de la catégorie dans laquelle l'instrument financier est classé. Les coûts de transaction sont inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers, à l'exception des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de la transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Le Fonds décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

3. Principales méthodes comptables (suite) :

(a) Instruments financiers (suite) :

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Un actif financier est évalué au coût amorti si ces deux conditions sont respectées :

- l'actif est détenu en fonction d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels; et

(i) Comptabilisation et évaluation :

- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des versements d'intérêts sur le solde du capital dû.

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si ces deux conditions sont respectées :

- l'actif est détenu en fonction d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers; et
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des versements d'intérêts sur le solde du capital dû.

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, comme il est décrit ci-dessus, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds peut choisir irrévocablement d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net les actifs financiers qui satisfont par ailleurs aux exigences permettant de les évaluer au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, si cette désignation aboutit à des informations plus pertinentes.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si le Fonds change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers, auquel cas tous les actifs financiers touchés sont reclassés au premier jour de la première période de présentation de l'information financière suivant le changement de modèle économique.

Aucun actif financier du Fonds n'a été classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Un passif financier est généralement évalué au coût amorti, sous réserve d'exceptions qui peuvent permettre un classement à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

3. Principales méthodes comptables (suite) :

(a) Instruments financiers (suite) :

exceptions englobent les passifs financiers qui sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, comme les passifs dérivés. Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds peut également, de manière irrévocable, désigner un passif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation aboutit à des informations plus pertinentes.

(ii) Juste valeur par le biais du résultat net :

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont ultérieurement évalués à leur juste valeur à la clôture de chaque période, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle elles surviennent. Les placements du Fonds dans des titres et des contrats à terme sont classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

(ii) Juste valeur par le biais du résultat net (suite) :

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Le Fonds a pour politique de comptabiliser les transferts entre chacun des niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de situation à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation utilisées comprennent également le recours à des transactions conclues entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence, l'utilisation d'autres instruments identiques en substance, des analyses des flux de trésorerie actualisés, ainsi que d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par des intervenants qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables. Si, de l'avis du gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, peu fiable ou ne peut être obtenue aisément, la juste valeur est estimée à partir de l'information la plus récente présentée pour un actif financier ou un passif financier semblable.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

3. Principales méthodes comptables (suite) :

(a) Instruments financiers (suite) :

(iii) Coût amorti :

Les actifs financiers et les passifs financiers classés au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. La comptabilisation subséquente se fait au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes à recevoir, le montant à recevoir des parties liées, les frais de gestion à payer ainsi que les comptes créditeurs et charges à payer comme étant évalués au coût amorti.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode servant à calculer le coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et à répartir les produits d'intérêts et les charges d'intérêts sur la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties de trésorerie futures sur la durée de vie attendue de l'actif financier ou du passif financier, ou selon les cas, sur une période plus courte.

(b) Impôt sur le résultat :

La société est admissible à titre de société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Une société de placement à capital variable est assujettie à l'impôt spécial de 38 1/3 % sur les dividendes imposables reçus de sociétés établies au Canada et à l'impôt au taux normal des sociétés sur les autres revenus et les gains en capital nets imposables réalisés au cours de l'exercice. L'impôt spécial de 38 1/3 % est remboursable à raison de 1 \$ pour chaque tranche de 2,61 \$ de dividendes ordinaires versés. La totalité des impôts sur les gains en capital nets imposables réalisés est remboursable selon une formule prescrite lorsque les actions sont rachetées ou lorsque des dividendes sur les gains en capital sont versés. En raison de ces mécanismes de remboursement, le Fonds n'est en réalité pas assujetti à l'impôt sur les dividendes reçus de sociétés établies au Canada ni sur les gains en capital réalisés imposables nets. Le Fonds n'est pas assujetti à l'impôt, puisque la totalité du résultat net aux fins fiscales et une partie suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de la période sont distribués aux porteurs d'actions de manière à ce qu'il n'ait aucun impôt à payer en ce qui a trait aux gains en capital réalisés imposables et aux dividendes reçus de sociétés établies au Canada ainsi qu'aux gains en capital réalisés imposables nets. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt exigible ou différé relativement à ces types de revenus.

Les conversions d'actions entre deux catégories d'une société de placement à capital variable (y compris Fonds Qwest Corp.) sont traitées comme une disposition des actions à leur juste valeur de marché.

Le Fonds fait actuellement l'objet de retenues d'impôts sur les revenus de placement et sur les gains en capital imposées par certains pays. Ces revenus et gains sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôts y relatifs sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

3. Principales méthodes comptables (suite) :

(c) Monnaie étrangère :

Les états financiers du Fonds sont libellés en dollars canadiens. Les placements libellés en monnaies étrangères et les autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges liés aux transactions libellées en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les gains et pertes de change sur les devises étrangères sont présentés à titre de « Perte de change sur la trésorerie » et les gains et pertes sur d'autres actifs et passifs financiers sont présentés aux postes « Gain net réalisé sur à la vente des placements » et « Variation de la plus-value latente des placements » de l'état du résultat global.

(d) Actions rachetables :

Le Fonds classe les instruments financiers émis comme des passifs financiers ou des instruments de capitaux propres selon la substance des conditions contractuelles des instruments en cause. Le Fonds a désigné les actions rachetables comme étant des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, parce qu'elles sont gérées et que leur performance est évaluée à la juste valeur. Les actions rachetables donnent aux investisseurs le droit d'exiger le rachat, sous réserve des liquidités disponibles, en échange de trésorerie à un prix par action établi selon les politiques d'évaluation du Fonds chaque date de rachat. Les distributions aux porteurs d'actions rachetables sont comptabilisées dans le résultat global au moment où elles sont autorisées et ne sont plus à la discrétion du gestionnaire.

(e) Constatation des revenus :

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes sont comptabilisés à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire, dans le cas de titres cotés, généralement la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont constatées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés sur la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

4. Impôt sur le revenu :

Le montant des pertes fiscales disponibles de la société, tant en capital qu'autres, est déterminé au niveau de la société et non de chaque catégorie. Au 31 décembre 2018, la société disposait de pertes autres qu'en capital non comptabilisées d'environ 3 438 510 \$ pouvant être portées en diminution du bénéfice imposable d'exercices futurs. Au 31 décembre 2018, la société disposait de pertes en capital non comptabilisées d'environ 7 963 317 \$. Les pertes autres qu'en capital expireront comme suit :

| | |
|------|--------------|
| 2038 | 190 365 \$ |
| 2037 | - |
| 2036 | 525 370 |
| 2035 | 524 234 |
| 2034 | 389 415 |
| 2033 | 722 898 |
| 2032 | 1 086 228 |
| | <hr/> |
| | 3 438 510 \$ |

5. Commissions et rabais de courtage :

Le gestionnaire peut choisir des courtiers qui facturent une commission plus élevée que celle que pourraient facturer d'autres courtiers (« rabais de courtage ») s'ils estiment en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Pour la période qui s'est terminée le 30 juin 2019, les commissions de courtage versées par le Fonds en ce qui concerne les opérations sur titres ont totalisé 651 \$. Aucun rabais de courtage vérifiable n'a été reçu au cours de la période.

6. Actions rachetables :

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions des séries A, F, G, H et I.

Les actions de série A sont offertes à tous les investisseurs détenant des comptes à commission auprès de leur courtier. Les actions de série F sont offertes aux investisseurs ayant des comptes à frais fixes avec leur courtier. Les actions de série G sont uniquement offertes aux investisseurs investissant au moins 25 000 \$ et détenant des comptes à frais fixes avec leur courtier. Les actions de série H sont uniquement offertes aux investisseurs investissant au moins 25 000 \$ et détenant des comptes à commission auprès de leur courtier. Les actions de série I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs fortunés qui négocient les frais de gestion avec le gestionnaire et les lui paient directement.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

6. Actions rachetables (suite) :

Les transactions sur actions du Fonds se présentent comme suit pour la période qui s'est terminée le 30 juin :

| | Actions rachetables à l'ouverture de l'exercice | Émission d'actions rachetables | Rachat d'actions rachetables | Réinvestissement des actions | Actions rachetables à la clôture de l'exercice |
|----------------------|---|--------------------------------|------------------------------|------------------------------|--|
| June 30, 2019 | | | | | |
| Series A | 270 | – | – | 6 | 276 |
| Series F | 6,902 | 2,549 | (2,929) | 145 | 6,667 |
| Series G | 47,397 | 205 | (3,304) | 1,013 | 45,311 |
| Series H | 1,687 | – | (683) | 24 | 1,028 |
| Series I | 53,598 | 751 | – | 108 | 54,457 |

7. Transactions entre parties liées :

(a) Frais de gestion :

En vertu de la convention de gestion de placements, le gestionnaire reçoit des frais de gestion fondés sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables chaque date d'évaluation aux taux annualisés suivants :

| | |
|---------|--------|
| Série A | 1,70 % |
| Série F | 0,70 % |
| Série G | 0,35 % |
| Série H | 1,35 % |

Les frais de gestion relatifs aux actions de série I sont négociés directement avec chaque investisseur.

Les frais de gestion de placements engagés s'élevaient à 2 380 \$ pour la période. Au 30 juin 2019, les frais de gestion de placements à verser au gestionnaire s'élevaient à 313 \$ (416 \$ au 31 décembre 2018).

(b) Autres transactions avec des parties liées :

À l'occasion, la Catégorie RCQE, une autre catégorie d'actions spéciales de la Société, paie les charges au nom du Fonds. Au cours de la période qui s'est terminée le 30 juin 2019, le Fonds a remboursé 251 \$ à la Catégorie RCQE au titre des charges engagées pour son compte.

Au cours de la période, ADM a remboursé 32 825 \$ au Fonds pour certaines charges d'exploitation engagées. Le montant de ce remboursement est calculé quotidiennement selon un pourcentage établi de la valeur liquidative, à la discrétion d'ADM. Au 30 juin 2019, un montant de 46 238 \$ était à recevoir d'ADM (18 413 \$ au 31 décembre 2018).

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, CRDAD, une autre catégorie d'actions spéciales de la Corporation détenait 49 336 des 54 457 actions de Série I du Fonds émises et en circulation.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

8. Juste valeur des instruments financiers :

(a) Modèles d'évaluation :

Les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs sont fondées sur les cours cotés sur un marché ou sur les cours offerts par un courtier. Pour tous les autres instruments financiers, le Fonds établit les justes valeurs au moyen d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, leur concentration, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

Le Fonds évalue les justes valeurs selon la hiérarchie de la juste valeur suivante reflétant l'importance des données servant à évaluer la juste valeur.

Niveau 1 : données qui correspondent à des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des instruments identiques.

Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir dérivées des prix).

Niveau 3 : données non observables.

Les techniques d'évaluation incluent des modèles d'évaluation à la valeur actualisée nette et d'actualisation des flux de trésorerie, la comparaison à des instruments semblables pour lesquels des prix observables sur le marché existent et d'autres modèles d'évaluation. Les hypothèses et les données utilisées aux fins des techniques d'évaluation comprennent les taux d'intérêt sans risque et les taux de référence, les écarts de taux et autres primes servant à évaluer les taux d'actualisation, le prix des actions et des obligations, les taux de change, le prix des actions et des indices boursiers ainsi que la volatilité et la corrélation des prix attendus.

Les techniques d'évaluation ont pour objectif d'obtenir une évaluation à la juste valeur qui reflète le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

8. Juste valeur des instruments financiers (suite) :

(a) Modèles d'évaluation (suite) :

Le Fonds a recours à des modèles d'évaluation largement reconnus pour la détermination de la juste valeur d'instruments financiers courants et plus simples qui ne nécessitent que des données de marché observables et qui exigent de la direction qu'elle pose peu de jugements et fasse peu d'estimations. Les cours observables et les données sous-jacentes aux modèles sont généralement offerts sur le marché pour les titres de créance et les titres de participation cotés, les dérivés négociés en bourse et les dérivés hors cote simples comme les swaps de taux d'intérêt. La disponibilité des cours du marché observables et des données sous-jacentes aux modèles réduit la nécessité pour la direction de poser des jugements et de faire des estimations, et réduit le niveau d'incertitude entourant la détermination des justes valeurs. La disponibilité des cours et des données du marché observables varie en fonction des produits et des marchés et est susceptible de changer en fonction d'événements précis et de la conjoncture générale des marchés des capitaux.

Le Fonds ne détient pas d'instruments financiers complexes qui nécessiteraient le recours à des modèles d'évaluation exclusifs ou autrement identifiables pour déterminer la juste valeur.

(b) Cadre d'évaluation :

Le gestionnaire a retenu les services de SGGG pour évaluer l'actif net du Fonds sur une base quotidienne. SGGG obtient les prix pour les instruments financiers de niveau 1 d'un tiers fournisseur de services d'établissement des prix. Le gestionnaire est chargé des évaluations à la juste valeur des instruments financiers des niveaux 2 et 3.

Le Fonds s'est doté de mesures de contrôle pour encadrer l'évaluation de la juste valeur. Ce cadre d'évaluation comprend un comité de placement, indépendant de l'équipe de direction de la salle des marchés et faisant rapport au conseil d'administration, qui assume la responsabilité générale pour l'évaluation de la juste valeur.

Les contrôles particuliers correspondent notamment aux mesures suivantes :

- la vérification des données sur les prix observables;
- l'analyse et l'enquête liées aux fluctuations quotidiennes considérables.

(c) Hiérarchie de la juste valeur — instruments financiers évalués à la juste valeur :

Les instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière sont présentés dans le tableau ci-dessous selon le niveau de la hiérarchie de la juste valeur dans lequel l'évaluation de la juste valeur est classée. Les montants sont fondés sur les valeurs comptabilisées dans l'état de la situation financière.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

8. Juste valeur des instruments financiers (suite) :

(a) Modèles d'évaluation (suite) :

Toutes les évaluations de la juste valeur présentées dans les tableaux suivants sont récurrentes :

30 juin 2019

| | Niveau 1 | | Niveau 2 | | Niveau 3 | | Total |
|-------------------------------|----------|-----------|----------|-----|----------|---|-----------|
| Actifs | | | | | | | |
| Placements - actions | \$ | 1,534,562 | \$ | – | \$ | – | 1,534,562 |
| Dérivatifs – contrats à terme | | – | | 103 | | – | 103 |
| | \$ | 1,534,562 | \$ | 103 | \$ | – | 1,534,665 |

(c) Hiérarchie de la juste valeur — instruments financiers évalués à la juste valeur :

31 décembre 2018

| | Niveau 1 | | Niveau 2 | | Niveau 3 | | Total |
|----------------------|----------|-----------|----------|---|----------|---|-----------|
| Actifs | | | | | | | |
| Placements - actions | \$ | 1,377,130 | \$ | – | \$ | – | 1,377,130 |
| | \$ | 1,377,130 | \$ | – | \$ | – | 1,377,130 |

La valeur comptable de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds se rapproche également de sa juste valeur puisqu'il est évalué au prix de rachat. L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables est classé au niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Les positions du Fonds en matière de titres de capitaux propres sont classées au niveau 1, car les titres sont négociés activement et des cours fiables sont observables. Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour réduire son exposition aux fluctuations des devises. Les contrats à terme sont classifiés au niveau 2, car il n'existe pas de marché actif où les prix sont cotés. La juste valeur des contrats à terme est évaluée selon la différence entre la valeur de clôture du dollar américain et le prix du contrat à terme directement observable.

| Date de règlement | Contrat de change à terme au 30 juin 2019 | | | | | |
|-------------------|---|------------------------------------|--------------------|------------------------------------|--------------------|--------------------|
| | Devises à livrer | | Devises à recevoir | | Prix du contrat \$ | Appréciation \$ CA |
| | Val. nomin. \$ US | Juste valeur au 30 juin 2019 \$ CA | Val. nomin. \$ CA | Juste valeur au 30 juin 2019 \$ CA | | |
| 26 juillet 2019 | (110,000) | (143,909) | 144,012 | 144,012 | 1.30920 | 103 |

Aucun instrument financier n'a été transféré depuis ou vers les niveaux 1 et 2 durant la période close le 30 juin 2019 et l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

8. Juste valeur des instruments financiers (suite) :

(d) Instruments financiers non évalués à la juste valeur :

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes à recevoir, du montant à recevoir des parties liées, des frais de gestion à payer ainsi que des crédettes et charges à payer se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur nature à court terme. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur parce que, bien que des cours du marché soient disponibles, il n'existe pas de marché actif pour ces instruments.

9. Gestion des risques financiers :

(a) Cadre de gestion des risques :

Conformément à sa stratégie de placement, le Fonds peut continuer d'investir dans divers instruments financiers dérivés et non dérivés. L'objectif de placement du Fonds est de procurer aux porteurs d'actions du Fonds un revenu et une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres donnant droit à des dividendes de sociétés canadiennes et mondiales. Le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres productifs de dividendes de sociétés mondiales à large capitalisation (y compris des titres de fiducies à participation unitaire et de fiducies de placement immobilier et des certificats représentatifs d'actions étrangères) et leurs dérivés. Le portefeuille du Fonds comprend des titres de capitaux propres cotés et des instruments financiers dérivés. Le Fonds n'utilise des instruments dérivés qu'à des fins de couverture. Le Fonds peut acquérir de petites positions dans des titres d'autres émetteurs, comme des titres convertibles, des titres de créance à haut rendement et des instruments dérivés, de même qu'investir dans des sociétés étrangères de ressources cotées sur les grands marchés boursiers. Le Fonds peut détenir une partie de son actif en liquidités ou en instruments du marché monétaire à court terme pendant qu'il explore des occasions de placement ou pour se protéger contre les conditions défavorables des marchés et sur le plan économique, politique et autres.

Le gestionnaire peut exercer un pouvoir discrétionnaire afin de gérer les actifs selon les objectifs de placement du Fonds. Le gestionnaire s'assure quotidiennement que la répartition cible des actifs et la composition visée du portefeuille soient respectées. Dans les cas où le portefeuille s'est écarté des répartitions cibles des actifs, le gestionnaire de placements du Fonds est tenu de prendre des mesures en vue de rééquilibrer les portefeuilles conformément aux cibles établies, et ce, dans les délais prescrits.

(b) Risque de marché :

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change et les prix des instruments de capitaux propres, influent sur les revenus du Fonds ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

9. Gestion des risques financiers (suite) :

(b) Risque de marché (suite) :

La stratégie du Fonds à l'égard de la gestion du risque de marché est fondée sur son objectif de placement. L'objectif de placement fondamental du Fonds est de procurer un revenu et une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres donnant droit à des dividendes de sociétés canadiennes et mondiales.

(i) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt du marché. Une grande majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. En conséquence, le Fonds n'est pas exposé à un risque important résultant des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Toute trésorerie ou tout équivalent de trésorerie excédentaire est investi aux taux d'intérêt du marché à court terme.

(ii) Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds varie en raison de la fluctuation des taux de change. La politique de gestion du risque de change du Fonds consiste à limiter son exposition totale au taux de change à moins de 30 % du portefeuille de placements (en fonction du coût).

Le risque de change du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire conformément aux politiques et aux procédures en place. Des rapports de négociation et de placement du Fonds sont remis quotidiennement au gestionnaire à des fins d'examen. Les transactions en monnaie étrangère et les positions pondérées quotidiennement sont évaluées pour assurer la conformité aux politiques du Fonds.

L'incidence sur l'actif d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du taux de change auquel le Fonds est exposé, toutes les autres variables demeurant constantes, est présentée dans le tableau ci-dessous.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

9. Gestion des risques financiers (suite) :

(b) Risque de marché (suite) :

(ii) Risque de change (suite) :

| Monnaie | Exposition | | | Incidence d'un renforcement ou d'un affaiblissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies | | |
|---|--------------|---------------|------------|--|---------------|----------|
| | Monétaire | Non-Monétaire | Totale | Monétaire | Non-Monétaire | Totale |
| 30 juin 2019 | | | | | | |
| Dollar américain (en CAD) | \$ (142,080) | \$ 242,882 | \$ 100,802 | \$ (7,104) | \$ 12,144 | \$ 5,040 |
| | \$ (142,080) | \$ 242,882 | \$ 100,802 | \$ (7,104) | \$ 12,144 | \$ 5,040 |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables | (8.9) | 15.3 | 6.4 | (0.4) | 0.8 | 0.4 |

| Monnaie | Exposition | | | Incidence d'un renforcement ou d'un affaiblissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies | | |
|---|------------|---------------|------------|--|---------------|-----------|
| | Monétaire | Non-Monétaire | Totale | Monétaire | Non-Monétaire | Totale |
| 31 décembre 2018 | | | | | | |
| Dollar américain (en CAD) | \$ 2,204 | \$ 256,240 | \$ 258,444 | \$ 110 | \$ 12,812 | \$ 12,922 |
| | \$ 2,204 | \$ 256,240 | \$ 258,444 | \$ 110 | \$ 12,812 | \$ 12,922 |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables | 0.2 | 17.8 | 18.0 | 0.0 | 0.9 | 0.9 |

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir son exposition aux fluctuations des devises. Les montants ci-dessus sont calculés déduction faite du notionnel du contrat à terme au cours de change au comptant à la fin de la période moins la valeur en dollars canadiens du solde de trésorerie en dollars américains à la fin de la période, si applicable.

Au 30 juin 2019, le Fonds avait des contrats de change en cours portant sur la vente de 110 000 USD avant le 26 juillet 2019 au taux de 1,309 20 CAD pour 1 USD.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

9. Gestion des risques financiers (suite) :

(iii) Autre risque de prix :

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt et du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres au placement en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments négociés sur le marché.

Le risque de prix est géré par le gestionnaire en diversifiant le portefeuille et en assurant une couverture économique au moyen d'instruments financiers dérivés comme les options ou les contrats à terme standardisés. Le tableau qui suit présente la politique du Fonds à l'égard de la concentration de son portefeuille de placements.

| | |
|---|------------------------------|
| Placements dans des titres de capitaux propres cotés | Jusqu'à 100 % de l'actif net |
| Fonds communs de placement à capital variable non cotés | Jusqu'à 10 % de l'actif net |

Selon les procédures internes, le gestionnaire est tenu de gérer le risque de prix quotidiennement. Des rapports de négociation et de placement du Fonds sont remis quotidiennement au gestionnaire à des fins d'examen.

Si la gestion du risque de prix ne respecte pas la politique de placement et les lignes directrices du Fonds, le gestionnaire est tenu de rééquilibrer le portefeuille dès que possible.

Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus par le Fonds est déterminé en fonction de la juste valeur des instruments financiers.

La valeur des placements du Fonds est tributaire tant de facteurs généraux liés au marché que de facteurs propres à des entreprises données. L'incidence sur l'actif net d'une augmentation 10 % de la valeur des placements du Fonds serait de 153 456 \$ (137 713 \$ au 31 décembre 2018).

Le gestionnaire surveille la concentration du risque pour les titres de capitaux propres en fonction des contreparties et des industries. La répartition sectorielle des placements du Fonds est fournie dans l'inventaire du portefeuille du Fonds.

Aux 30 juin 2019 et 31 décembre 2018, il n'y avait aucune concentration importante de risque lié à des émetteurs. Aux 30 juin 2019 et 31 décembre 2018, l'exposition du Fonds à un émetteur en particulier ne dépassait pas 10 % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

9. Gestion des risques financiers (suite) :

(c) Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque que le Fonds subisse une perte financière en raison de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement conclu avec le Fonds. Ce risque découle principalement des actifs financiers dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des autres débiteurs du Fonds. La valeur comptable de ces instruments financiers comptabilisée dans les états de la situation financière reflète l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit.

La politique du Fonds à l'égard du risque de crédit consiste à réduire son exposition à des contreparties dont le risque de défaillance perçu est plus élevé en ne faisant affaire qu'avec des contreparties réputées. Les stratégies sur dérivés mises en œuvre par le Fonds sont conformes à l'article 2.7 du Règlement 81-102, qui exige que les options, titres de capitaux propres assimilables à des titres de créance, swaps ou contrats se voient attribuer une note et que, si la note de crédit des options, titres de capitaux propres assimilables à des titres de créance, swaps ou contrats descend sous cette note, le Fonds doit prendre les mesures nécessaires pour liquider sa position. L'exposition de la valeur marchande du Fonds aux positions sur dérivés visés ne doit pas dépasser 10 % de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds atténue le risque de contrepartie en faisant affaire avec des contreparties ayant une note de crédit minimale de A selon S&P Global Ratings.

Le risque de crédit est surveillé quotidiennement et mensuellement par le gestionnaire conformément aux politiques et aux procédures en place. Des rapports de négociation et de placement du Fonds sont remis quotidiennement au gestionnaire à des fins d'examen. Les irrégularités ou les éléments de non-conformité sont signalés pour un examen plus poussé. Si la gestion du risque de crédit ne respecte pas la politique de placement et les lignes directrices du Fonds, le gestionnaire est tenu de rééquilibrer le portefeuille dès que possible.

Les activités du Fonds peuvent engendrer un risque de règlement. Le risque de règlement est le risque d'une perte attribuable au défaut d'une entité de s'acquitter de ses engagements de remettre de la trésorerie, des titres ou d'autres actifs selon les dispositions contractuelles.

En ce qui concerne la majeure partie des opérations, le Fonds atténue ce risque en effectuant les règlements par l'intermédiaire d'un courtier pour s'assurer qu'une opération est réglée uniquement lorsque les deux parties ont respecté leurs obligations contractuelles de règlement. Les limites à l'égard des règlements font partie des processus d'approbation de crédit et de surveillance des limites décrits ci-dessous.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

9. Gestion des risques financiers (suite) :

(d) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité correspond au risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer les engagements liés à ses passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La politique du Fonds et la démarche du gestionnaire pour gérer le risque de liquidité consistent à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours des liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher la réputation du Fonds.

Le prospectus du Fonds prévoit la création et l'annulation quotidienne d'actions, de sorte que le Fonds est exposé au risque de liquidité relatif à la satisfaction des rachats demandés par les porteurs d'actions à tout moment.

Les placements du Fonds dans des titres cotés sont considérés comme facilement réalisables, car ils sont négociés sur de grandes bourses canadiennes et américaines. Par conséquent, le Fonds est en mesure de liquider les placements dans ces instruments dans des délais raisonnables afin de respecter ses obligations en matière de liquidité.

10. Gestion du capital :

Les actions rachetables émises par le Fonds représentent son capital. Dans le cadre de sa gestion des actions rachetables, le Fonds a pour objectif de veiller à établir un environnement stable lui permettant de maximiser le rendement offert aux investisseurs et de gérer le risque de liquidité découlant des rachats. Le capital du Fonds n'est assujéti à aucune restriction d'origine interne ou externe, autre que celles concernant les montants minimums de souscription. Le placement minimal initial est de 1 000 \$ pour les séries A, F et I. Le placement minimal initial est de 25 000 \$ pour les séries G et H.

Catégorie canadienne de croissance du revenu de dividendes AlphaDelta

Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2019
(non vérifiés)

11. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant de l'exploitation par action est établie en divisant l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant de l'exploitation de chaque série par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de la série au cours de l'exercice.

Le tableau qui suit présente l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, pour la période close au 30 juin 2019 :

| | (Diminution) | | (Diminution) |
|---------------------|--|--|---|
| | augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par série | Nombre moyen pondéré d'actions rachetables en circulation au cours de l'exercice | augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action |
| 30 juin 2019 | | | |
| Série A | \$ 497 | 272 | \$ 1.83 |
| Série F | 12,940 | 6,619 | 1.95 |
| Série G | 91,961 | 45,897 | 2.00 |
| Série H | 2,985 | 1,215 | 2.46 |
| Série I | 106,908 | 54,081 | 1.98 |

12. Engagements :

Si une autre catégorie de la Société n'était pas en mesure de s'acquitter de ses obligations, les autres catégories, y compris le Fonds, pourraient devoir utiliser l'actif qui leur est attribuable pour les honorer.